

## POUR UN SUIVI CONTINU DE L'ENTRETIEN



**VISITES PROGRAMMÉS**  
De 6 kg à 200 kg : 1 à 4 fois / an



**INTERVENTIONS HORS VISITES**  
Main d'oeuvre + Déplacement

### RAPPEL DE VOS OBLIGATIONS MINIMALES EN ENTRETIEN DES MATÉRIELS

**Matériel gaz :** entretien et contrôle selon les articles GC21, GC22, GZ29 et GZ30.  
**Matériel électrique :** entretien et contrôle selon les articles GE6, GE7 et GE8.

### Le Contrat Sérénité comprend

- Des visites d'entretien programmées en annexe
- Les petites fournitures pour la visite
- Les interventions hors visites
- La main d'oeuvre et frais de déplacement, temps de route inclus hors visites

### Ce contrat ne comprend pas

- Les pièces détachées et frais de port

*Dans le cadre du Contrat Sérénité, si au cours de la période contractuelle, les réparations, remplacements de pièces ou travaux autres que ceux prévus en annexe s'avèrent nécessaires à la remise en bon état de fonctionnement ou de conformité du matériel concerné, il sera établi un devis soumis à l'approbation du client.*

### SONT EXCLUS

#### Ne sont pas couverts par le Contrat Sérénité :

- les frais occasionnés pour les travaux nécessaires à la remise à niveau en début de contrat des matériels trop anciens ou présentant une usure anormale par rapport à leur ancienneté.
- Les frais exceptionnels occasionnés par les travaux nécessités pour la remise en état, modification éventuelle, totale, ou partielle des matériels à la suite de dégâts ou avaries graves consécutifs à la vétusté du matériel (pièces plus distribuées, ou d'un montant supérieur valeur vénale du matériel concerné) faute, la malveillance, la négligence de la part ou du fait de l'utilisateur ou des tiers, de l'incendie, de l'humidité permanent ou accidentelle, du mauvais état des lieux, des émanations chimiques, des agents atmosphériques et en général de tout évènement ou cas fortuit ou de force majeure.

### OBLIGATIONS

**Le client s'engage à laisser libre accès aux locaux et matériels faisant l'objet d'un entretien ou dépannage.**

**Si nécessaire, il assurera une désinfection, décontamination des locaux sensibles avant l'intervention du technicien de la société HND.**

Réparations toutes marques

